

BC saisie par : LOURAICHIA	le 07.06.2022	Validé par: LOURAICHIA	le 07.06.2022
Interlocuteur : Chargé de secteur LOURAICHIA NAWEL	EMS JUEN		
Centre : CS606 Chargé secteur TER06 06	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

Client: 20007218 M GANDIN ROLAND  
0472487499

Contrat: 117702/0 du 15.04.2015

ESI: 1015-I-67-0021 HEYRIEUX Jardins de la Planche au Rez de ch avec jardin T3

Les Jardins de la Planche Logt 0021 467 RUE Victor Hugo

Destination: HABITATION Date fin constr.: 02.04.2015 Date entrée patrim.: 01.06.2012

<b>OBJET DE LA COMMANDE:</b>	<b>Réclamation PL/488800</b>		
<b>VOLET ROULANT ELECTRIQUE SEJOUR EN PANNE</b>			
<b>Date de début d'exécution:</b>	07.06.2022	<b>Fin d'exécution:</b>	14.06.2022
VOLET ROULANT ELECTRIQUE SEJOUR EN PANNE. Vous êtes déjà intervenus le 28/10/2021 BC21030023 avec préconisation de remplacement du moteur si récidive. Je vous laisse voir pour validation devis si besoin auprès du cs Kamelia BRAHMI k.brahmi@sdh.fr. Merci à vous			
Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, doit répondre aux obligations du Cc du Travail relatif à l'exposition à l'Amiante et relève de la Sous-Section 4			

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NMEN44810-Remise en état d'un volet roulant défaillant	49,13	1,00	49,13	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
49,13	0,00	49,13	4,91	54,04

<b>Opération:</b>	<b>S. analytique:</b>	Non affecté
-------------------	-----------------------	-------------

#### Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
<b>Observations:</b>			
<b>Signature du locataire</b>		<b>Signature de l'entreprise</b>	

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH [www.sdh.fr](http://www.sdh.fr)

#### FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art